

## **Mémoire présenté le 30 novembre 2018**

**À : l'office de consultation publique de Montréal sur le PROJET PILOTE  
CAMILIEN-HOUE / REMEMBRANCE ET VISION D'AVENIR POUR CES  
CHEMINS D'ACCÈS**

Par : Sophie Girouard-Nobl,

Je suis une citoyenne de Montréal, quartier Rosemont transitant par le chemin Camilien-Houde / Remembrance pour se rendre à son lieu de travail sur le Mont-Royal, soit au cimetière Notre-Dame-des-Neiges depuis 2010.

Je demande que la circulation de transit soit maintenue sur le Chemin Camilien-Houde / Remembrance, pour que tous aient accès au Mont-Royal. Le plaisir d'y transiter est précieux, peu importe les raisons et moyens de transport.

### **RAISONS CONTRE LA FERMETURE DE CAMILIEN-HOUE / REMEMBRANCE**

- La route doit être partagée avec tous les résidents venant d'autres arrondissements ou des régions du Québec.
- Pollution augmentée (CO2 et autres produits chimiques) par le temps additionnel de transport dû au surplus de voitures sur les axes Nord et Sud qui peinent à absorber ce surplus.
- Temps de transport augmenté de 10 à 40 minutes.
- En utilisant l'axe Nord et/ou Sud, je croise 100 à 1000 fois plus de piétons et vélos que par Camilien-Houde / Remembrance où j'en croisais moins de dix(10).
- Tous les citoyens ne sont pas aptes à se déplacer à vélo ou en transport en commun : causes physiques occasionnant une mobilité réduite, problèmes d'ordre psychologique, avoir de nombreux enfants à aller porter et chercher, distance trop grande du lieu de travail, horaire des transports restreints pour se rendre au lieu de travail, temps de transport triplé à quadruplé en transport en commun.
- Augmentation des dangers (accidents, pollution sur la santé) pour tous autant pour les résidents que pour les usagés sur l'axe Nord et l'axe Sud.
- Des cyclistes s'en servent comme piste d'entraînement dévalant à des vitesses vertigineuses entre 65 et 80 km/heure. Ce qui crée du danger pour tous les autres usagés ainsi qu'eux même.
- Les dangers ont été augmentés par la fermeture de transit sur le Mont-Royal , surtout les fins de semaine. Voir rapport et période de questions du 8 novembre 2018 à l'OCPM.
- Quand Outremont procédera aux changements de sens de circulation des rues, comme cela fut fait sur le Plateau Mont-Royal, toute les répercutions mentionnées plus haut seront grandement augmentées. Car sans le Chemin

Camilien-Houde il n'y a aucun autre moyen de transit que par ce quartier résidentiel n'ayant que de petites rues à une voie dans un sens et une dans l'autre qui était déjà saturée avant le projet pilote.

- Le projet 15/40 estime son impacte sur la circulation à 25 minutes supplémentaires nécessaires au déplacement à l'heure de pointe du soir. Prévu à 25 minutes, mais réellement sera sûrement le double soit 40-50 minutes.
- Augmente les tensions entre automobilistes, cyclistes et piétons.

### **PROPOSITION DE RALENTISSEMENT DE LA CIRCULATION DE TRANSIT ET PARTAGE DE LA ROUTE EN SÉCURITÉ POUR TOUS.**

- Mettre plus de STOP
- Ralentir à 30Km/heure
- Mettre des dos d'âne, comme dans les rues du quartier Rosemont, qui sont assez doux à 25 KM/ heure, mais qui sont horribles à 35-40 KM/heure.
- Intervenir sur la vitesse de **tous**, surtout en descentes.
- Faire de l'éducation sociale, de civisme ainsi que du Code de la route auprès de tous. Établir un programme dans les écoles primaire et secondaire pour changer les comportements sur la route des piétons, cyclistes et futurs automobilistes.
- Protection de la voie de desserte (accotement).
- Ouverture du chemin Camilien-Houde / Remembrance aux heures de pointe du matin 6h00 à 9h00 et du soir 15h00 à 18h00. Ce qui laisse le reste de la journée pour les cyclistes d'élite.
- Interdiction de transit, en dehors des heures de pointe, que de la Saint-Jean Baptiste à la fête du Travail. Avant et après ces dates inutiles, car, très faible achalandage du Parc, même presque inexistant.

Pour moi, née d'une famille établie à Montréal depuis 300 ans du côté Est du Mont-Royal, il s'agit également d'un patrimoine familial que sont les souvenirs d'y aller en famille dès ma naissance.

J'en garde de nombreux souvenirs de sorties en plein air et de jeux. Nous y allions en voiture étant 5 personnes, et en profitions pour visiter de nombreux endroits en chemin allant et revenant. Ce qui est impossible de faire en transport en commun vu le temps d'attente dû aux horaires de fin de semaine.

De plus pour éviter de contribuer à l'exode des familles vers la banlieue, il est important de leur faciliter l'accès à une zone verte d'une telle importance.

Le chemin Camilien-Houde / Remembrance est inscrit dans mon ADN de Montréalaise. Il est un accès facile au lac des Castors en famille, ainsi que pour les personnes âgées et à mobilité réduite.

Surtout, le chemin Camilien-Houde / Remembrance est un accès facile et simple pour aller aux cimetières Notre-Dame-des-Neiges et du Mont-Royal pour visiter les défunts et lors de services d'inhumation.

Ainsi que de prendre ce chemin pour aller du côté Est de la montagne au côté Ouest de cette dernière et inversement.

Depuis quand le chemin Camilien-Houde / Remembrance a-t-il la vocation de piste d'entraînement pour quelques vélos y dévalant à près de 80 km/Heure? Car c'est ce que j'en comprends.

Également, j'y vois un projet tenu secret (agenda caché) pour éliminer la circulation de transit par le Plateau Mont-Royal, suite aux nombreuses autres actions posées à cette fin.

En conclusion de mon mémoire de non-résidente sur la planète parfaite.

Étant donné une opposition si forte, pourquoi ce projet d'interdiction de circulation de transit sera-t-il reconduit?

Étant donné que les citoyens n'ont jamais voté pour ce projet qui fut présenté après les élections municipales et qui est majeur. Les citoyens ne devraient-ils pas avoir droit à un vote, un référendum ou autre moyen de s'y opposer?

Étant donné les règles démocratiques en place, ce genre de décision prise arbitrairement ayant un impact sur la qualité de vie des résidents de Montréal ne va-t-il pas au-delà de ces règles? Despotisme et démocratie ne sont-ils pas opposés?

N'est-il pas étrange que le seul arrondissement d'accord avec ce projet soit celui qui bénéficie de la réduction du nombre de voitures y transitant, donc d'une diminution de pollution, et ce au détriment d'autres arrondissements?

Je ne vois aucune vision d'avenir dans l'interdiction de transit par le chemin Camilien-Houde / Remembrance.

p.s. J'ai assisté à la consultation du 30 novembre Il y a des comparaisons avec la ville de New York et de la fermeture de la voie qui le traversait. Ainsi qu'avec Londres.

Ayant habité sur l'île de Manhattan à New York qui est fait en longueur sur l'axe Nord /Sud et très étroite sur l'axe Est / Ouest. La fermeture de cette voie n'a pas eu autant d'effet sur la circulation. Rappelons que les avenues qui vont du Nord au Sud ont 2 à 5 voies de circulations dans la même direction et que les rues qui vont d'Est en Ouest ont pour la plupart 2 voies de circulation dans la même

direction. Voilà pourquoi le fait de fermer cette voie de transit n'a pas eu de gros impact sur la circulation locale. New York fut pensé et planifier BIG.

De plus, Londres qui remonte à des villages datant du moyen âge qui se sont densifiés et ont fini par s'agglomérer est un autre exemple loin de celui de Montréal. Ces vieux districts formant le centre ne pouvaient plus absorber la circulation. Circuler à Londres est une aventure extraordinaire et fascinante. Le flot de désengorgement fut réfléchi et les voies de circulations qui sont des ceintures sont d'un flot régulier, car les feux de circulation changent que s'il y a des piétons ou voitures aux intersections la traversant.

Alors que le chemin Camilien-Houde / Remembrance fut conçu pour désenclaver l'Est et l'Ouest. Car les rues que nous devons utiliser pour contourner la montagne n'offrent pas du tout d'ALTERNATIVE d'absorption de la circulation. Contrairement à Central Park qui se situe dans une zone de la ville très résidentielle ayant de plus de larges avenues et rues pour absorber le peu de trafic qui transitait par Central Park.

Comme mentionné par de nombreux intervenants aux périodes de questions et d'opinions, nous devons passer par les rues près d'écoles, pavillons universitaires, Hôpitaux, etc. Ce qui crée un danger pour tous surtout les piétons et cyclistes.

M. À LA RADIO, représentant d'un groupe de cyclistes, DIT QUE C'EST UNE PISTE D'ENTRAINEMENT PARFAITE POUR LES CYLISTES EN ENTRAINEMENT ET QUE LE CYCLISME EST LE **NOUVEAU GOLF.**

- Pour .0001 % de la population tous doivent payer.
- S'ils peuvent descendre à toute allure, alors qu'ils **mettent la vie des autres usagés piétons, cycliste urbains, conducteurs ainsi que la leur en danger.**
- SI EN ENTRAINEMENT, VIVE ALLURE Ne doit-il pas y avoir des **voitures, une devant et une derrière pour les sécuriser. N'est ce pas une loi? Donc obligatoire.**

Sophie Girouard-Nobl